



Des restaurants disent adieu à la cigarette

Rubrique : actualités - Date : lundi 15 janvier 2007

LA CROIX qui note que « Des restaurants disent adieu à la cigarette », relève que pour les responsables de ces établissements « la future interdiction de fumer (...) présente de nombreux avantages pratiques ». Gros plan sur « Le commerce » restaurant de Cherbourg où le patron non fumeur respire toute la journée la fumée des clients. D'après le journal, il craint le cancer du poumon et pas été mécontent qu'il soit bientôt interdit de fumer dans les lieux publics, il envisage l'avenir avec optimisme, parlant d'installer des braseros sur la terrasse ouverte. Indiquant que certains restaurateurs voient des aspects positifs dans le décret et espèrent une évolution en douceur dans les mentalités des clients, le quotidien note qu'ils ont onze mois pour se préparer à l'interdiction. Le gérant du Fin Gourmet à Paris dans l'île Saint Louis qui n'a imposé aucune interdiction mais a des clients non fumeurs observe « C'est une question d'ambiance. Ceux qui viennent ici ne sont pas fumeurs - beaucoup d'Américains ou d'Anglais en visite - et cette majorité constitue une dissuasion pour les fumeurs qui s'excluraient d'eux même en ne respectant pas cette contrainte implicite ». Il affirme « les fumeurs sont de bons clients (...) mais les familles sont plus nombreuses et si elles restent moins longtemps on peut faire un autre service ». Pour lui « il est évident qu'on apprécie mieux les saveurs des plats » sans tabac. Le journal qui remarque que la propriétaire de l'Atelier Gourmand à Annecy reprend cet argument à son compte, précise que son restaurant dispose d'un fumoir depuis 10 ans et qu'elle ne cache pas sa satisfaction de voir aboutir une mesure qui protège la santé de ses employés parmi lesquels ses enfants. D'après le quotidien, elle regrette toutefois de ne pas pouvoir garder son fumoir qui ne correspond pas aux normes et déplore la sévérité sur ce point. Elle dit « Même si ça m'arrange d'autant plus que (...) je suis migraineuse. Je trouve dommage que les fumeurs soient stigmatisés à ce point ». Toutefois pour le patron des « cinq saveurs d'Anada » restaurant végétarien du 5ème arrondissement de Paris, « Les fumeurs ne sont pas stigmatisés mais responsabilisés ». Précisant qu'il a signé la charte de l'association Droit des Non Fumeurs, la Croix note qu'il observe ses confrères avec intérêt se demandant s'il y aura « beaucoup d'aménagements type terrasses ou fumoirs ». Selon lui « C'est un investissement (..) qui se révélera inutile si (...) les gens décident de suivre le mouvement et (...) de changer leurs habitudes ». **A noter un encadré sur la charte non fumeurs de DNF**, association qui intervient pour la protection des non fumeurs. Le journal indique que sur son site web, l'internaute peut consulter la liste des restaurants qui ont signé la charte « 100% sans tabac » ou proposent des espaces fumeurs et non fumeurs conformes ([http:// dnf.asso.fr](http://dnf.asso.fr))